



POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Si vous êtes membre, à jour de votre cotisation, pour l'année 2019 et que vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale, vous avez la possibilité d'établir un pouvoir. Celui-ci permet à une personne de votre choix, membre de l'association, de vous représenter.

Merci de transmettre votre pouvoir à :

- > Les Ecosolies – 8 rue Saint Domingue – 44200 NANTES
- > Ou par email à elise.biard@ecosolies.fr
- > Ou faites le remettre par votre mandataire directement à l'AG



POUVOIR POUR REPRESENTATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Je soussigné(e)

(nom, prénom ou structure)

agissant en qualité de membre de l'association « Les Ecosolies »
constitue pour mon mandataire

Philippe LA FORGE, président des Ecosolies

auquel je donne pouvoir à l'effet de me représenter à **l'assemblée générale ordinaire et à
l'assemblée générale extraordinaire** convoquées **le 13 juin 2019** à Nantes.

En conséquence, j'autorise mon mandataire à assister à ces deux assemblées, signer la feuille de présence, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et plus généralement prendre toutes décisions en mon nom en ce lieu au cours desdites assemblées générales.

BON POUR POUVOIR

Fait à, le

(signature ou tampon de la structure)